



Le dessaisissement du débiteur en procédure collective en 20 questions

Durée: 7.00 heures

Distanciel

Le centre de formation du CNAJMJ vous propose de participer à une classe virtuelle en respectant la réglementation des formations à distance. Il en résulte que la formation se réalisera en 2 modules (de 3h30 chacun) sur 2 jours consécutifs.

Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation

A la fin de chaque module, les participants devront impérativement répondre au quiz accessible sur l'extranet de la formation (1 module = 1 quiz).

Attention : le certificat de réalisation (ex attestation de fin de réalisation) ne peut être remis au participant qu'à la condition qu'il ait répondu aux 2 quiz (réglementation DREETS et FIFPL). Ce certificat est nécessaire pour demander la prise en charge des frais pédagogiques par le FIFPL et par l'OPCO

Profils des stagiaires

- Administrateurs judiciaires et Mandataires judiciaires
- Salariés des AJMJ
- Autres professionnels

Prérequis

- Aucun pré-requis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Maîtriser les règles de répartition des pouvoirs entre le débiteur en procédure collective et le liquidateur (ainsi que l'administrateur judiciaire qui aurait une mission générale de représentation en redressement judiciaire)
- Comprendre l'impact de la réforme du 14 février 2022 sur l'entrepreneur individuel
- Comprendre pourquoi cette question suscite un contentieux régulier
- Maîtriser les principales solutions jurisprudentielles
- Apprécier la validité ou l'invalidité d'un acte passé au mépris des règles du dessaisissement
- Anticiper les possibles recours et contestations du débiteur pour les tenir en échec

Contenu de la formation

- 10 questions pratiques sur le dessaisissement (redressement, liquidation, périmètre) (1ère classe virtuelle durée totale 3h30)



- Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs
- Pourquoi le débiteur est-il dessaisi de ses pouvoirs pendant la liquidation judiciaire ?
- Dans quel cas, le débiteur est-il dessaisi pendant le redressement judiciaire
- Quel est le périmètre du dessaisissement du débiteur ?
- Quels sont les actes juridiques interdits au débiteur ?
- Quelles sont les actions en justice interdites au débiteur ?
- Quelles conséquences pour le conjoint du débiteur ?
- Que sont les droits propres du débiteur ?
- Quelles sont les exceptions au dessaisissement ?
- Quelle est l'incidence de la réforme du 14 février 2022 ?
- Quelles sont les solutions discutables ?
- 🗨️ Activité pédagogique: échanges sur les impacts pratiques (10mn)
- 🗨️ quiz (5mn)
- 10 questions pratiques sur le dessaisissement (effets, durée, violation du dessaisissement) (2ème classe virtuelle durée totale 3h30)
 - Le dessaisissement porte-t-il une atteinte excessive aux droits du débiteur ?
 - Comment répartir les pouvoirs entre le mandataire de justice et le débiteur ?
 - Quelles spécificités lorsque le débiteur est une personne morale ?
 - Existe-t-il un risque de conflit d'intérêts entre le liquidateur et le débiteur dessaisi ?
 - Quelle est la durée du dessaisissement du débiteur ?
 - Quelles sont les sanctions des actes juridiques accomplis en violation du dessaisissement ?
 - La bonne foi du tiers contractant avec le débiteur au mépris de son dessaisissement permet-elle d'écarter la sanction ?
 - Quelles sont les sanctions des actions en justice accomplies en violation du dessaisissement ?
 - En pratique, la violation du dessaisissement est-elle toujours sanctionnée ?
 - Qui peut se prévaloir de la violation du dessaisissement ?
 - 🗨️ Activité pédagogique: questions/réponses sur les dossiers au sein des études (10 mn)
 - 🗨️ quiz (5mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Laura SAUTONIE-LAGUIONIE

Professeur Agrégée des Universités

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédent la session

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Supports de formation projetés par le formateur.
- Echanges interactifs entre les participants et l'intervenant de manière synchrone
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation
- activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- Questions écrites (QCM) à la fin de chaque module
- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation du contenu et des enseignements de la formation sera adressé à chaque participant quelques jours après la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), ou qui aurait des besoins particuliers, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025: 9,4/10

satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 9,2/10

MAJ du programme: **V4 - 22/12/2025**